



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Communiqué de presse 04/03/2021

La stratégie de vaccination bruxelloise s'accélère

Ce mercredi 3 mars, la Conférence Interministérielle Santé publique (CIM) a permis quelques avancées, notamment concernant l'utilisation du vaccin AstraZeneca chez les personnes de plus de 55 ans. Ce qui permet à Bruxelles de booster sa stratégie de vaccination. Explications.

En région bruxelloise, la stratégie de vaccination va s'accélérer. Et ce, grâce aux décisions prises lors de la CIM de ce mercredi 3 mars sur la gestion de la pandémie de Covid-19.

Accélération de la vaccination des plus de 75 ans avec l'AstraZeneca

Dès la semaine prochaine, toute personne de plus de 75 ans peut donc recevoir tous les vaccins disponibles. À l'exception de celles concernées par des cas de comorbidités plus sévères (dialyse, chimiothérapie) et régulièrement suivies à l'hôpital pour lesquelles, il sera demandé à l'hôpital de les vacciner. Les discussions en ce sens sont en cours avec le secteur. La vaccination des personnes plus âgées, la phase 1b de la stratégie interfédérale, peut donc commencer immédiatement et nous pouvons continuer à protéger les personnes les plus vulnérables.

Concrètement, la Commission communautaire enverra des invitations à la vaccination par mail aujourd'hui et par courrier postal ce vendredi. Ce processus continuera dans les prochains jours pour atteindre toute la population de plus de 75 ans et les invitations seront envoyées aux personnes les plus âgées par ordre décroissant.

Ces invitations mentionnent un lien permettant aux personnes de prendre rendez-vous sur le site de réservation. Pour celles et ceux ayant des difficultés à réserver un rendez-vous online, un numéro de téléphone est mentionné dans l'invitation pour les accompagner dans le processus de réservation. Vous trouverez plus d'informations au sujet du processus de vaccination via <https://coronavirus.brussels/centres-de-vaccination-covid-planning>.

Les personnes invitées à la vaccination peuvent sélectionner le centre de vaccination de leur choix et prendre rendez-vous dans le centre de Pachéco ou du Heysel dans les jours ou semaines qui viennent, ou bien dans un des centres qui s'ouvriront le 15 ou le 22 mars, pour lesquels les plages horaires sont déjà créées dès à présent. Pour rappel, à partir du 15 mars, ce sont les centres de Woluwé-Saint-Pierre, de Schaerbeek, de Molenbeek et de Forest qui ouvriront et, à partir du 22 mars, les centres d'Uccle, de Woluwé-Saint-Lambert et d'Anderlecht.

Pour rappel, la base de données des adresses mails des citoyens belges provient du Registre National et des Mutuelles, nous invitons donc tout un chacun à vérifier leur adresse mail auprès de leur mutuelle.

Flexibilité accrue pour l'injection de la 2^e dose du vaccin Pfizer

L'approvisionnement en vaccins Pfizer étant stable actuellement, la Cocom a réduit depuis quelques semaines son stock-tampon pour les 2^e doses (à maximum une semaine). Ce qui a permis de libérer des doses de vaccins à administrer plus rapidement aux personnes âgées.

En fonction de la situation épidémiologique, l'administration de la 2^e dose du vaccin Pfizer pourrait être reportée de 21 à 35 jours. Cependant, un avis complémentaire sur la deuxième dose sera demandé à l'Agence européenne des Médicaments et une analyse juridique complémentaire sera effectuée avant de valider le fait d'injecter la deuxième dose Pfizer seulement après 35 jours. L'injection de la 2^e dose est donc maintenue pour garantir une protection optimale des personnes vaccinées, également face aux nouveaux variants.

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur <https://coronavirus.brussels/>.
